

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24043527

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

28 FEV. 2024

Le Greffe

N° d'entreprise : 0421 677 014

Nom

(en entier) : **SOCIETE ANONYME DE TRAITEMENTS TEXTILES**
(en abrégé) **TRAITEX**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Limbourg 145 - 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Démission

Extrait de l'approbation statutaire de l'actionnaire unique du 31/12/2023

[...]

Résolution 1 – Démission d'un administrateur

L'actionnaire unique a pris connaissance de la lettre de démission adressée au conseil d'administration en date du 26 décembre 2023 de la part de son administrateur, Monsieur Benjamin SIMONIS.

L'actionnaire unique prend acte de la démission de son administrateur en date du 31 décembre 2023 et lui donne décharge pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

L'actionnaire unique veillera à ce que sa démission soit publiée aux annexes du Moniteur Belge afin de rendre la fin de son mandat opposable aux tiers.

L'actionnaire unique le remercie pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Résolution 2 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à l'organe d'administration et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SRL Aco Compta ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Approbation statutaire de l'actionnaire unique du 31/12/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).